

SYNDICAT DU PERCHE SARTHOIS ET VAIRAIS

ORIGINE DE VOTRE EAU

Unité de distribution : **LE PERCHE SARTHOIS TANNERIE**. 072000368

Communes desservies : AVEZE, DEHAULT, LA CHAPELLE DU BOIS, PREVAL, SOUVIGNE SUR MEME.

Gestion de la distribution de l'eau (exploitant) : Régie syndicale.

Ressource : forages de la Tannerie à Souvigné sur Mème et du Géolet à St Germain de la Coudre (61).

Filière de traitement : Déferrisation - Désinfection au chlore.

PROTECTION DE LA RESSOURCE

La mise en œuvre des périmètres de protection vise à sécuriser les prélèvements d'eau vis à vis des pollutions ponctuelles ou accidentelles. **Pour le réseau considéré, la procédure réglementaire est achevée.**

CONTRÔLE DE VOTRE EAU

L'ARS assure la mise en œuvre du contrôle sanitaire de l'eau distribuée. L'exploitant doit aussi surveiller ses installations et la qualité de l'eau qu'il produit et distribue.

Cette synthèse prend en compte les résultats provenant de 12 prélèvements réalisés en 2019. Les analyses sont réalisées par le laboratoire Inovalys agréé par le ministère chargé de la santé.

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site Internet www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr

BONNES PRATIQUES D'USAGE

- ◆ Utilisez uniquement l'eau du réseau d'eau froide pour la boisson et pour cuisiner.
- ◆ Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer.
- ◆ Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire ou de l'utiliser pour la cuisine.
- ◆ Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, leur remplacement est à envisager dans les meilleurs délais. Dans l'attente, laissez couler l'eau avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.
- ◆ Pour les usages courants, la qualité de l'eau distribuée à votre robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez une telle installation, n'oubliez pas de l'entretenir régulièrement. **Dans le cas d'un adoucisseur, assurez-vous de disposer d'un robinet d'eau froide non adoucie pour la boisson et la cuisine.**
- ◆ En cas d'utilisation du réseau public et d'un puits ou forage privé, la séparation physique des deux réseaux est obligatoire, la responsabilité du propriétaire pouvant être engagée en cas de non-respect de la réglementation. L'usage d'un puits privé doit faire l'objet d'une déclaration à la mairie.

LORSQUE LA SAVEUR OU LA COULEUR DE L'EAU DU ROBINET PRÉSENTE UN ASPECT INHABITUEL, SIGNALEZ-LE À VOTRE DISTRIBUTEUR D'EAU (VOIR FACTURE).

APPRÉCIATION GLOBALE DE VOTRE EAU EN 2019

L'EAU DE LE PERCHE SARTHOIS TANNERIE EST DE BONNE QUALITÉ SANITAIRE ET CONFORME AUX EXIGENCES DE QUALITÉ DE LA RÉGLEMENTATION.

APPRÉCIATION DE VOTRE EAU POUR QUELQUES PARAMÈTRES

BACTÉRIOLOGIE

Très bonne qualité bactériologique

Tout résultat d'analyse supérieur aux limites de qualité signale la présence de bactéries indicatrices d'une contamination d'origine fécale pouvant provoquer des troubles digestifs.

Taux de conformité 100 %

NITRATES

Eau de très bonne qualité

La teneur limite de 50 milligrammes par litre (mg/L) en nitrates est fixée en fonction des risques pour la population la plus vulnérable (nourrissons et femmes enceintes). Cette valeur constitue une précaution vis-à-vis du risque d'apparition de « maladie bleue » du nourrisson (méthémoglobinémie) et du risque suspecté d'effets cancérigènes à long terme.

Minimum	6 mg/L
Moyenne	7,9 mg/L
Maximum	9 mg/L

PESTICIDES

Plus de 200 molécules sont recherchées. Les pesticides font l'objet d'une teneur limite de 0,1 microgramme par litre (µg/L) par molécule, et de 0,5 µg/L pour le total des molécules détectées. Ces valeurs sont fixées à titre de précaution. Toutefois, tout dépassement de ces exigences de qualité nécessite une évaluation sanitaire au regard de la valeur de consommation définie par l'ANSES ainsi qu'une gestion spécifique pour respecter la norme réglementaire.

Eau conforme pour le paramètre pesticides - Taux de conformité 100%

FLUOR

Teneur faible en fluor, un apport complémentaire est possible après avis médical.

La teneur limite de 1,5 milligrammes par litre (mg/L) a été fixée pour tenir compte du risque de fluorose dentaire (traces sur l'émail des dents). A des doses modérées, le fluor est bénéfique pour prévenir les caries dentaires.

Moyenne 0,23 mg/L

DURETÉ

Eau très calcaire de dureté élevée

La dureté, ou titre hydrotimétrique (TH), correspond à la présence de calcium et de magnésium dans l'eau et s'exprime en degré français (°F). La consommation d'une eau dure n'est pas dangereuse pour la santé. Elle présente surtout l'inconvénient d'entartrer les récipients et conduites. Au contraire, une eau douce peut dans certaines conditions dissoudre les métaux des canalisations et entraîner des risques pour la santé. Aucune teneur limite réglementaire concernant ce paramètre n'est fixée.

Minimum	32,3 °F
Moyenne	32,7 °F
Maximum	33,2 °F

Les derniers résultats de la qualité de l'eau sont consultables dans votre mairie et sur www.eaupotable.sante.gouv.fr